

## Tourisme : un contrat de destination pour faire de la vallée de la Dordogne une destination internationale



La

signature du contrat de destination vallée de la Dordogne, jeudi 23 novembre à Périgueux, a été précédée d'une rencontre entre professionnels du tourisme de Dordogne, du Lot et de Corrèze. © Crédit photo : Michel Faure



### L'objectif est de faire de la vallée de la Dordogne, notamment la partie en aval du fleuve, une destination internationale

Après un premier contrat de destination vallée de la Dordogne lancé en 2015 à six départements (1), un nouveau contrat se concentre sur les trois départements à l'aval de la rivière, que sont la Corrèze, le Lot et bien sûr la Dordogne.

*Sophie Mandrillon, directrice marketing d'Atout France, Germinal Peiro, président du Département de la Dordogne, Christelle Chassagne, présidente du CRT Nouvelle-Aquitaine et Vincent Garel, président du CRTL Occitanie.*

### Deux aéroports

« On a vu combien il était difficile de faire une promotion commune à six départements. On a eu pas mal de difficulté à se raccrocher au Cantal ou au Puy-de-Dôme, d'où cette volonté de simplifier les choses », a expliqué Germinal Peiro, le président du Conseil départemental de la Dordogne, jeudi 23 novembre, devant les acteurs touristiques concernés.

Roland Thieleke, le directeur d'Epidor, l'organisme chargé de la gestion du cours d'eau et de ses affluents, répond « *La Dordogne prendra toute sa part, sans écraser les autres. L'intérieur des terres a besoin d'être valorisé. Et la vallée de la Dordogne dispose de paysages variés et vallonnés, de villages de charme, de sites patrimoniaux d'exception, de randonnées nautiques ou encore de poissons migratoires* », a ajouté le président du Département. Ce premier contrat de destination vallée de la Dordogne (ou Dordogne Valley) à trois a été signé par la collectivité avec l'agence nationale de développement touristique Atout France et **les Comités régionaux de tourisme Nouvelle-Aquitaine et Occitanie**.

*La signature du contrat de destination s'est faite dans les locaux du Département de la Dordogne, jeudi 23 novembre.*

*Credit Photo : Michel Faure*

C'est à eux qu'a été confiée la gestion de ce contrat signé pour une durée de trois ans. « Ce collectif réunit 18 partenaires publics et privés, dont les aéroports de Bergerac et de Brive, et neuf offices de tourisme. Il va nous permettre de travailler sur la fréquentation, la commercialisation et la clientèle internationale.



On mise sur le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique parce que ce sont déjà nos marchés prioritaires », appuie Christelle Chassagne, présidente du Comité régional de tourisme de Nouvelle-Aquitaine.

« La Dordogne a toujours rapproché les hommes depuis la nuit des temps », a lancé le responsable du Comité départemental de tourisme du Lot. « On va travailler sur la mutualisation des budgets et des compétences techniques, comme le partage des datas », s'est réjoui Vincent Garel, président du Comité régional de tourisme et de loisirs d'Occitanie.